

L'OL RETROUVE SA SOUPLASSE BUDGÉTAIRE PAR L'ENCADREMENT DNCG SUR UN NOUVEAU BUDGET REVU À LA HAUSSE

Lyon, le 5 décembre 2023 – 21h00

L'Olympique Lyonnais prend note de la décision de la DNCG et la remercie d'avoir entendu ses arguments qui lui permettent de retrouver sa souplesse budgétaire.

En validant le nouveau budget revu à la hausse qui lui a été présenté par l'Olympique Lyonnais et en lui demandant simplement de le respecter, la DNCG permet au club de se présenter dans une situation favorable avant le mercato d'hiver de façon à pouvoir consolider son équipe par l'acquisition de nouveaux joueurs.

Dans ce contexte de transformation du club, l'Olympique Lyonnais accueille positivement la décision du régulateur financier et se réjouit de perpétuer sa relation de confiance avec la DNCG.



Euronext Paris - compartiment C

Tél : +33 4 81 07 55 00

Fax : +33 4 81 07 45 65

Email : investisseurs@ol.fr

www.ol.fr

Indices : CAC All-Share – CAC Consumer Discretionary

Code ISIN : FR0010428771

Reuters : OLG.PA

Bloomberg : OLG FP

ICB : 40501030 Services de loisirs